

10 fructidor an 8

1.<sup>re</sup> L'opere aux Sabais  
perception des Contributions  
De l'an 9

Le jour d'aujourd'hui dix fructidor l'an huit de la République Française  
une et indivisible sur les dix fermes du Hatin

Je Jean François Boulland Maire de la Commune de Combieu  
arrondissement D'Angoulême, en Exécution de la loi du 3 frimaire an 7 et  
conformément à la circulaire du Ministre des finances du 18 thermidor  
an 8 après avoir annoncé par affiche aux lieux accoutumés de cette  
Commune vendant dix jours d'adjudication aux Sabais qui doit avoir  
lieu aujourd'hui, d'un percepteur chargé du recouvrement des Contributions  
foncières Mobilières personnelles et somptuaires de lad. Commune de Combieu  
vous l'exercés de l'an 9. aux charges et conditions prescrites par la dite  
loi, et procédé publiquement et dans le local de la Maison Commune  
à lad. adjudication, De laquelle il est résulté que personne ne s'est  
présenté pour adjudicataire;

Pourquoi en vertu de l'instruction du Ministre des finances sus  
ditee, j'ai tenu à cinq jours c'est à dire le quinze de ce mois, une  
seconde L'opere de laquelle sera publiée et affichée des ce jour  
fait à Combieu des jours mois et an que dessus.

Boulland Maire

15 fructidor an 8.

2.<sup>de</sup> L'opere aux Sabais  
perception des Contributions  
De l'an 9.

Le jour d'aujourd'hui quinze fructidor l'an huit de la République Française  
Je Jean François Boulland Maire de la Commune de Combieu  
arrondissement D'Angoulême, en Exécution de la loi du 3 frimaire an 7 et  
conformément à la circulaire du Ministre des finances du 18  
thermidor dernier, après avoir annoncé par affiche aux lieux accoutumés  
de cette Commune vendant cinq jours d'adjudication aux Sabais qui  
doit avoir lieu aujourd'hui, d'un percepteur chargé du recouvrement  
des Contributions foncières, mobilières personnelles et somptuaires de  
lad. Commune de Combieu vous l'exercés de l'an 9. aux charges et  
conditions prescrites par la dite loi;

et procédé publiquement et dans le local de la Maison Commune  
à lad. adjudication de laquelle il est résulté que personne n'est  
présenté pour adjudicataire;

Pourquoi en vertu de la susdite instruction du Ministre des  
finances du 18 thermidor présente année j'ai tenu à cinq jours  
c'est à dire de vingt un de ce mois une troisième et dernière  
ouverture des L'opere, de laquelle sera publiée et affichée de ce  
jour, fait à Combieu des jours mois et an que dessus.

Boulland Maire